

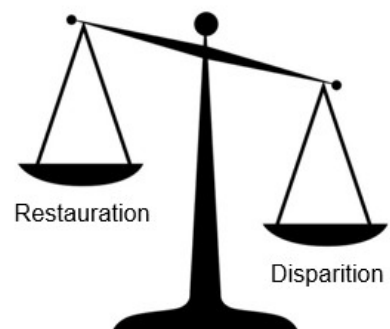
Les mares brayonnes !

Les habitats naturels des amphibiens ont quasi disparu : bras-morts, bois alluviaux instables, tourbières, sources... et aujourd'hui les amphibiens dépendent d'habitats de substitution, surtout les mares.

Mickaël Barrioz - Coordinateur de l'observatoire sur les amphibiens & les reptiles de Normandie

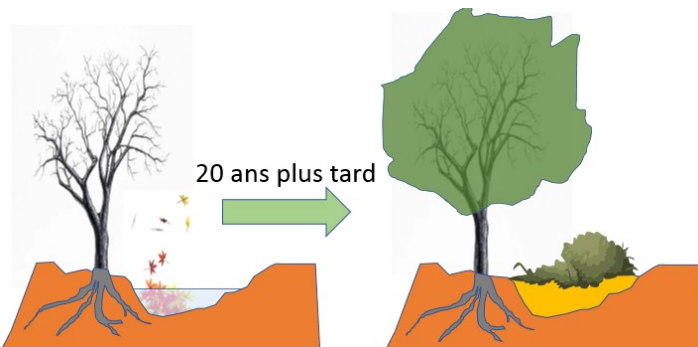


Aujourd'hui, dans le cadre du Programme Régionale d'Action en faveur des Mares (Pram) de Normandie qu'il anime, le Conservatoire d'Espaces naturel (CEN) a recensé environ 16 000 mares en Haute-Normandie contre 140 000 au début du XX^{ème} siècle. Les programmes de restauration qui se généralisent partout en Normandie, sous l'action du CEN, tentent d'inverser la tendance.



Disparition des mares brayonnes !

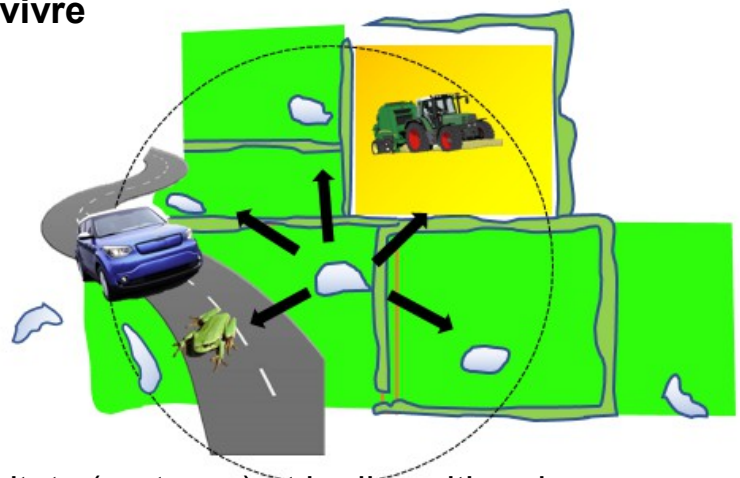
Dans le Pays de Bray, sur la base d'un échantillon de 127 mares, l'étude du Pôle d'équilibre territorial et rural réalisée par le bureau d'études ALISE a révélé une réduction de 27,5% du nombre de mares entre 1998 et 2013.



Le changement des pratiques agricoles (maïs ensilage en lieu et place des pâtures) a entraîné l'abandon de leur entretien ou précipité leur comblement naturel par rebouchage. Sans entretien, une mare se comble naturellement.

Un nécessaire réseau de mares pour survivre

Les capacités de déplacement des amphibiens se limitent à quelques centaines de mètres, voire à quelques kilomètres. Dans l'aire de vie d'une population, les mares se comblent naturellement, plus elles sont nombreuses et à différents stades de comblement, plus la population est pérenne.



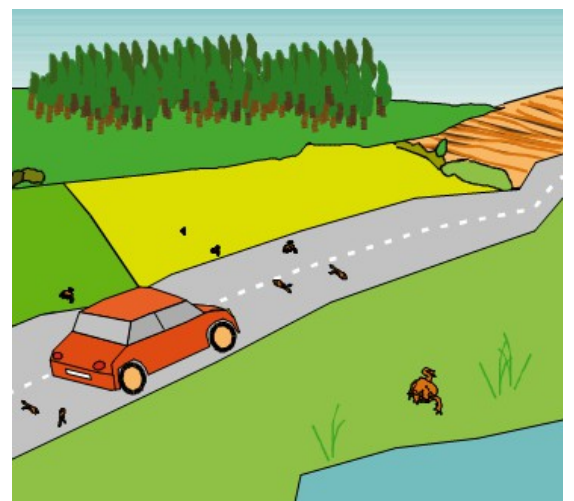
Malheureusement, la fragmentation des habitats (routes...) et la disparition des mares entraînent un déclin des populations d'amphibiens.

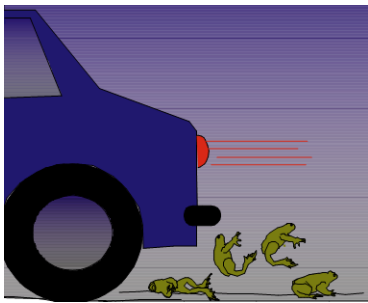
Agir pour la protection des amphibiens

Face à ce constat, la nécessité d'agir devient urgente. Outre les opérations de restauration des mares, voici d'autres pistes pour agir :

Le repérage des « hécatombes d'amphibiens »

En Pays de Bray, généralement en février-mars, la succession de soirées douces (température d'environ 6-7°C) et humides déclenche la migration nuptiale des amphibiens. Ils quittent leurs habitats d'hivernage pour les points d'eau de reproduction. Malheureusement le trajet de leur migration croise de nombreuses routes. C'est alors l'hécatombe !



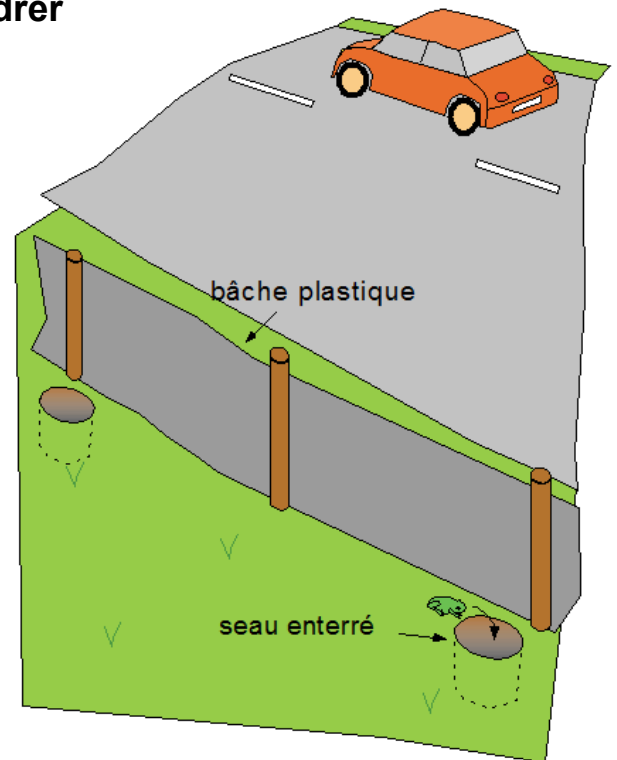


La vitesse de déplacement d'un crapaud commun est de 25 à 50 m/h. La traversée d'une route lui prend de nombreuses et longues minutes... En traversant nos routes, le simple « souffle » d'un véhicule peut tuer les amphibiens.

Le sauvetage : une opération justifiée à encadrer

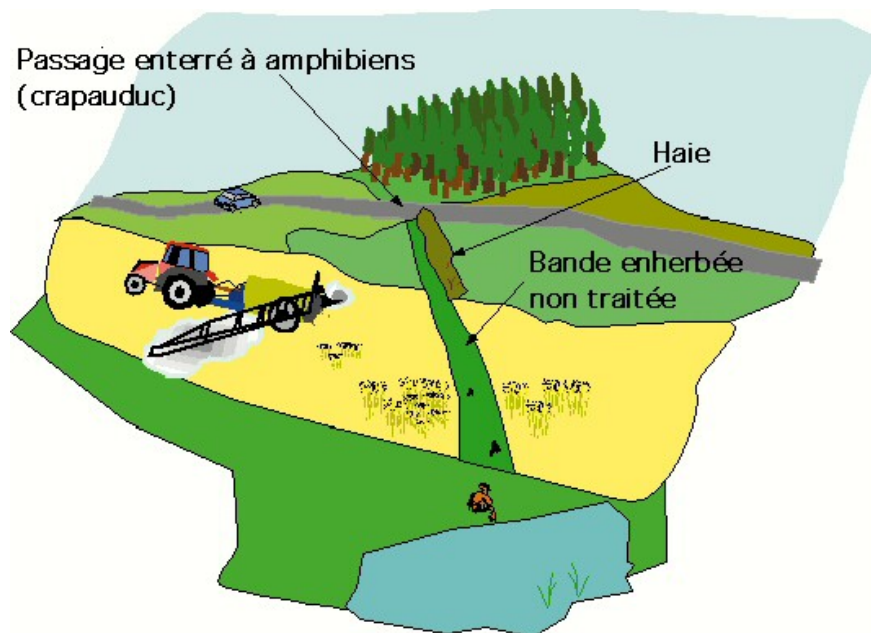
Les axes de mortalité repérés, des bénévoles associatifs peuvent organiser le sauvetage de ces animaux généralement par l'installation de barrières-pièges. La réglementation (animaux protégés), les risques de dissémination d'une maladie infectieuse émergente (la Chytridiomycose), le risque de collision bénévole-voiture nécessitent des autorisations encadrant ces opérations. Les barrières-pièges peuvent constituer le préalable à la mise en place d'un crapauduc (passage sous la route).

Une barrière-piège permet de piéger les amphibiens qui sont ensuite transportés de l'autre côté de la route afin de leur éviter d'être écrasés.



La préservation du territoire de vie

Pour boucler leur cycle biologique, les amphibiens doivent pouvoir migrer facilement entre leurs différents habitats terrestres (forêt, prairie, haie etc.) et aquatiques (mare, vase etc.). La préservation des couloirs migratoires (haies, bande enherbée...) les reliant est fondamentale.



L'importante respiration cutanée des amphibiens qui nécessite de l'humidité s'accommode mal de sols à faible couverture végétale en février-mars, imprégnés de pesticides et autres herbicides et pauvres

en abris (terriers de micromammifères ou dense végétation). Pour ce crapaud commun, il est difficile de s'abriter du gel et du dessèchement lors d'une pause migratoire dans une culture de blé (Criel-sur-Mer).

La communication et la sensibilisation

« L'éducation c'est l'atelier de la protection de l'environnement » (libre adaptation de la formule de Comenius, pédagogue Tchèque du 17^{ème} siècle) : « l'éducation c'est l'atelier de l'humanité », alors partageons, éduquons...